

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 51 (1913)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Mon fusil  
**Autor:** M.-E.T.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-209677>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4.50;  
six mois, Fr. 2.50. — Etranger, un an, Fr. 7.20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 12 juillet 1913 : Nos premiers journaux (V. F.) (A suivre). — Mon fusil (M.-E. T.). — Le sac aux surprises (J. M.). — Fable de La Fontaine en patois bagnard (Maurice Gabbud). — Des spécialités.

## NOS PREMIERS JOURNAUX

II

**A**u début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les périodiques de la Suisse ne sont guère plus nombreux qu'au siècle précédent. Schuls, dans la Basse-Engadine, voit paraître le premier journal des Grisons : la *Gazetta ordinaria da Scuol* (1700), publiée en romanche par Ludovico Gardina. Coire n'eut son organe qu'à partir de 1718 : la *Gazette du lundi* (*Montägliche Churer Zeitung*), feuille semblable à toutes celles de cette époque par l'extrême rareté des nouvelles du pays. Le numéro du 30 novembre 1718 annonce cependant l'arrivée prochaine, à Coire, de l'ambassadeur d'Espagne, venant de Milan et se rendant à Lucerne. Dans le même numéro, on lit :

A la foire de Saint-Germain, on voit un cheval pris par le pacha d'Anatolie à la bataille de Belgrade. La queue de cette monture est longue de 19 pieds, sa crinière lui tombe jusqu'aux genoux, et la touffe de crins de son front jusqu'aux naseaux. On estime le prix de ce cheval à 1000 pistoles.

Des faits divers de ce genre, des nouvelles des cours étrangères, des lettres sur les guerres en Europe, voilà ce qui remplit essentiellement nos journaux de cette époque. Des affaires du pays, pas un mot. A côté des informations de l'extérieur, la plupart des feuilles dissertent doctement sur tout au monde. Ainsi, les *Entretiens mensuels* (*Monatliche Gespräche*) fondés en 1714 par le pasteur Henri Tschudi, de Schwanzen, publient des colloques dont voici quelques thèmes : « Les femmes, la prétraille, les différences entre la condition des maîtres d'école et celle des soldats, la manie des procès, l'origine des langues et la supériorité de la langue allemande, le moyen de contracter un heureux mariage, l'art de cultiver les légumes, de l'usage et de l'abus des livres, etc. » Les « *Gazettes d'annonces* » ou « *Feuilles d'avis* », comme les *Nouvelles du jeudi* (*Donnstag Nachrichten*) de Zurich, 1730, publient, avec les offres et les demandes de places, les cotes des Bourses de Paris et de Londres. Cependant, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il se glisse, çà et là, innovation singulièrement hardie, quelque satire des institutions politiques. Un périodique bernois, la *Petite feuille du vendredi* (*Freytagsblättlein*) ose insérer les railleries suivantes, qui eussent fait incarcérer leur auteur si elles avaient été imprimées dans le Pays de Vaud :

Berne est le seul lieu au monde où l'on rencontre autant de citoyens sans profession et désœuvrés, c'est-à-dire vivant uniquement de leurs rentes. Pourquoi se soucieraient-ils d'une occupation quelconque ? Le Grand Conseil se renouvelle tous les neuf ou dix ans : ce sont 80 à 90 places à repour-

voir. Aussi, tous ceux qui ont le privilège d'être des membres de cette République ne s'inquiètent-ils ni de leur gagne-pain, ni de l'avancement du commerce et de l'industrie : n'ont-ils pas le droit ou au moins l'espérance d'être élus ? Pour ces 80 postes vacants, il se présente 200 candidats. Ceux qui échouent se consolent en attendant la première occasion propice et en vivant en oisifs comme devant... Quant aux sciences, elles ne sont connues ici que sous le nom de « pédanterie », et qui dit « savant » à Berne entend par là un pédant.

Ce ton-là, c'est en vain qu'on le chercherait dans la presse des pays sujets.

A Neuchâtel, le premier périodique, le *Mercure suisse*<sup>1</sup>, fut lancé en 1732 par un réfugié français, Louis Bourguet, qui avait déjà fondé à Genève, en 1729, la *Bibliothèque italique*, journal destiné à faire connaître en Suisse les travaux des savants italiens. Bourguet dédia son *Mercure suisse* au « Gouvernement et au Conseil d'Etat de Sa Majesté le roi de Prusse, et à messieurs les Quatre Ministraux de la ville de Neuchâtel. » Pendant bien des années, ce recueil occupa une large place dans l'histoire littéraire de la Suisse romande ; ce fut notre première revue vraiment nationale. Au milieu de morceaux en prose et en vers sans grande valeur, il contient nombre d'études ayant conservé presque tout leur intérêt, notamment sur l'archéologie, sur l'histoire ecclésiastique, sur l'histoire civile et militaire de la Suisse, sur l'état de ses académies, de ses sociétés savantes. Des hommes illustres de Bâle, de Berne, de Genève, de Neuchâtel et de Lausanne étaient ses collaborateurs réguliers. Parmi les Lausannois, citons Seigneurs de Correvon, Abraham Ruchat et Loys de Bochat. Mais l'éclat du *Mercure suisse* ne se soutint pas, les bons articles furent peu à peu submergés par les mauvais, si bien que Rousseau écrivit au maréchal de Luxembourg :

Ils ont (les Neuchâtelois) une manière de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et bâdins. Ils y forment même de petits vers à leur façon. Madame la maréchale trouverait sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans un *Mercure*, car c'est d'un bout à l'autre un logographe qui demande un autre Edipe que moi.

Bourguet était mort depuis bien des années quand les Neuchâtelois eurent connaissance de la critique de Rousseau. Il ne l'eût probablement pas laissée sans réponse, car il était chatouilleux comme tous les rimailleurs ; preuve en est la livraison de novembre 1736, où il prend vivement à partie l'auteur des *Lettres juives*, à propos de certains passages égratignant l'amour-propre national. L'épistolarier n'avait-il pas eu l'audace de soutenir qu'un poète, en Suisse, « est un animal aussi rare qu'un éléphant à Paris » ? et que « les bibliothèques y sont composées de moins de volumes qu'il n'y a de tonneaux dans les caves ! »

A partir de 1738, le *Mercure suisse* changea de titre et fut divisé en deux parties, l'une litté-

<sup>1</sup> Deuxième du nom. Le premier *Mercure suisse* fut fondé à Genève, en 1634, par Spanheim. (Voir le *Conteur vaudois* du 5 juillet.)

raire sous le nom de *Journal Helvétique*, ou *Recueil de littérature choisie* ; et l'autre politique, intitulée : *Nouvelliste suisse, historique, politique et amusant*. Il parut sous cette double forme de 1738 au mois d'août 1769. Dès lors, il se transforme en *Nouveau journal Helvétique*, pour redevenir, en 1781, le *Journal Helvétique*. Enfin, de 1783 à 1784, date de sa mort, il s'appela : *Nouveau Journal de littérature de l'Europe et surtout de la Suisse*. Il eut pour directeur et principal rédacteur, de 1779 à 1783, un pasteur neuchâtelois, Henri-David Chaillet, qui était un lettré et un homme d'esprit. Il lui fut un regain de succès, mais bien éphémère. Sauf ceux écrits par Chaillet, ses articles ne trouvaient plus de lecteurs. Veut-on connaître les titres de quelques-uns de ses derniers morceaux :

Discours sur cette sentence de Salomon : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». — Vers tendres d'un jeune capucin à une demoiselle. — Histoire anglaise, ou manière de corriger une méchante femme. — Lettre sur les couches de l'infante de Parme. — Histoire du marquis d'Argens et de M<sup>me</sup> Cauchois. — Remarques sur les Sépultines. — Le limonadier dupé, histoire galante. — Lettre sur les procès qui affligent les habitants des bords du Léman. — Jésus-Christ, remède universel aux maladies de l'âme. — Corydon et Daphné. — Ode sur la tolérance. — Essai sur le serment. — Voyage de Sophie en Saxe. — Essai sur la typométrie. — Lettres sur les équivoques de la langue hébraïque. — Extrait de Spartacus. — Le sauvage à Paris. — Chansons, énigmes, etc.

L'abonné ne trouvant dans cette macédoine rien ou presque rien d'helvétique, les anciens feuillets de Bourguet devaient fatidiquement être emportés par le vent auquel ne résistent que les publications de tout premier ordre, et encore ! Ce fut le doyen Bridel qui en prononça l'oraison funèbre : « Depuis qu'à notre grand regret, dit-il, le *Journal de Neuchâtel* a fini avec l'année 1784, soit par l'avidité du libraire, soit par la disette des souservitains, la Suisse française s'est trouvée sans ouvrage périodique sur sa littérature. »

(A suivre.)

V. F.

## MON FUSIL

V

Après une courte pose, il reprit :

— Il convient donc de ne pas se bercer d'illusions. L'homme est naturellement mauvais. Ne soyons pas trop surpris si son évolution vers le mieux est lente et si les lois qu'il a été obligé de se donner, dans l'impossibilité où il se trouve d'exécuter à la lettre le programme d'amour et de paix, ne sont point parfaites. Je ne pense pas que l'homme consent à tendre la joue droite quand on l'aura souffleté sur la joue gauche. Mais admettons que par miracle il en soit un jour ainsi et qu'une élite en arrive à pratiquer le pardon absolu des offenses. Toute cause de conflit sera-t-elle supprimée ? Je prétends que non, car si l'individu a le droit de supporter l'injustice sans se plaindre, il a le devoir impé-

rieux de la combattre de toutes ses forces lorsqu'elle atteint un de ses semblables. J'ai le droit de pardonner lorsqu'on m'insulte, j'ai l'obligation d'intervenir lorsqu'on outrage un faible ou qu'on accuse un innocent.

Or, notre petit pays, la Suisse, est précisément exposée à subir, à un moment donné, la loi du plus fort. Sans envies et sans haines, elle ne demande qu'à vivre en bonne harmonie avec ses puissants voisins. Mais qui donc nous garantit qu'on ne cherchera pas un jour à abuser de sa faiblesse pour la violenter et démembrer son territoire ? Et si jamais ce cas se présentait, nous laisserions le meurtre s'accomplir, nous assisterions, impassibles, à son égorgement, sans une protestation, sans un geste pour écarter le poignard. Cette perspective, vois-tu, me donne des nausées, et je dis qu'une attitude semblable serait plus que de la lâcheté : un véritable crime !

Libre à toi de ne pas intervenir quand on assassine. Libre à toi de dire, au moment où tu verras tes camarades voler à la frontière : « Cette patrie où je suis né, où j'ai grandi, où j'ai aimé, où j'ai souffert, à laquelle me rattache tant de souvenirs, qui la première alluma dans la nuit de la servitude le flambeau de la liberté, cette patrie, je ne la connais plus. Qu'on la violente, qu'on la meurtrisse, qu'on l'étrangle, cela m'est égal. Je suis citoyen du monde ! Ma patrie à moi est là où je bois, là où je mange, là où je gagne de l'argent. » Libre à toi de tenir ce langage, de mettre à l'abri ta précieuse personne quand les autres exposeront leurs poitrines aux balles ennemis. Pour moi, je sais bien que le jour où l'étranger mettrait le pied sur notre territoire et ferait sonner ses éperons sur le seuil de notre petite demeure, les fusils partiraient tout seuls. Ah ! certes, il y aurait du sang versé, sans doute, mais ce dont je suis certain, c'est que ce ne serait pas à nous qu'il en serait demandé compte !

Il avait achevé. Alors, comme il me regardait, cherchant à pénétrer dans mon âme, je sentis soudain s'écrouler mon beau rêve de tendresses. Quoi ! c'était donc folie que de vouloir être bon. L'Eglise, mon fusil, ma raison s'accordaient pour me démontrer la nécessité de la lutte meurtrière. Ne pas tuer était dans certains cas plus abominable encore que de donner la mort. Quelle sombre fatalité nous poussait ainsi à nous dévorer les uns les autres ? Il fallait donc du sang pour féconder la terre ?

Je ne comprenais plus ; mon cerveau s'égarait. Dans le désarroi de mes idées, je me raccrochai à la seule vérité tangible qui surnageait dans le naufrage : mon fusil. Je le ramassai et doucement, avec précautions, je le suspendis à sa place habituelle, au-dessus de mon lit. Ah ! certes, il ne se tourmentait pas, mon vieux camarade, n'allait pas chercher midi à quatorze heures. Remplir bravement, loyalement, son devoir de fusil, satisfaisait aux besoins de son intelligence et le rendait heureux. Il possédait le secret du bonheur.

Nous avons repris nos habitudes de bonne camaraderie. Quand il me voit triste et soucieux, il me réconforte d'une de ces gaies réparties qu'au bataillon, entre camarades, on se lance pour ranimer les courages. Le soir venu, au moment de souffler la « camoufle », il me dit, comme autrefois :

— Bonne nuit, vieux, bonne nuit !

Et sous sa protection, je m'endors paisiblement. Né sais-je pas qu'il ne mettra jamais sa force qu'au service du bon droit ? M.-E. T.

FIN

**Suisse et Léman.** — Personne, aujourd'hui, ne peut s'excuser d'ignorer son pays. Mais une bonne carte, simple, claire, précise, où l'œil trouve d'em-

blée ce qu'il cherche, n'en est pas moins indispensable à chacun. M. Léon Martinet, éditeur, à Lausanne, a satisfait pleinement à cette nécessité, par sa *carte de la Suisse (Stella)*, gravée et imprimée à la lithographie Dénéréaz-Spengler.

M. Martinet n'a pas été moins bien inspiré en éditant, en un album d'exécution irréprochable et qui a pour titre *Autour du Léman*, toute une série de vues inédites de M. Robert-E. Chapallaz. Ces vues, prises par un artiste, des différents aspects de notre lac et de ses villes et villages riverains, justifient une fois de plus l'admiration des poètes, des écrivains, des artistes, de tous ceux, enfin, qui le connaissent, pour le Léman, dont Voltaire a dit, justement : « Mon lac est le premier ! »

### LE SAC AUX SURPRISES

**N**ous sommes en pleine saison de villégiatures et d'excursions. Vrai, le temps n'y est pas des plus propices, cette année-ci, en cela très semblable à l'an dernier. Mais, qu'importe. Lorsqu'à l'horloge des mois a sonné la septième heure — celle de juillet, celle des vacances — personne ne tient plus en place. On dit adieu à son chez soi, tout hospitalier, tout confortable, tout séduisant soit-il. On boucle sa valise. On s'exile.

Cet exode annuel a bien des raisons. La bonne n'est pas la plus commune — c'est du reste ainsi fort souvent.

Les uns prennent la clef des champs — dans le sens propre du mot — les autres vont à la montagne. Ici, les uns et les autres n'indiquent que les privilégiés qui ont le loisir et les moyens de s'accorder ces légitimes infidélités au travail. Les plus nombreux vivent encore l'été comme l'hiver, c'est-à-dire rives à leur quotidienne tâche.

Les villégiatures, qu'on y transporte ses pénates, par raison d'aise ou d'économie, ou qu'on prenne asile à l'hôtel, fourmillent de petits inconvénients. On en pâtit fort ; mais il est convenu de ne pas s'en plaindre. En revanche, on se basane le teint, on mange comme des loups, on dort comme des loirs — en « profondeur » sinon en durée — on se grise d'air, tous les jours, et de soleil, quand il luit ; on fairentise pour se donner l'illusion du repos complet. Il se peut que tout cela fasse quelque bien. En tout cas, ça ne peut pas faire de mal. En demander plus, serait se montrer bien exigeant.

Mais à côté des « villégiaturistes », il y a les excursionnistes. Ce sont les plus nombreux : affaire de goût ; affaire aussi de loisir et d'économie.

Le complément obligé du bon excursionniste, son compagnon inséparable, c'est son sac. Préparer son sac est, pour l'excursioniste, le pré-lude, presque la moitié du plaisir qu'il se promet. Un tout-y-va, que ce sac, où voisinent, dans une promiscuité des plus démocratiques, sinon des plus appétissantes, les effets de recharge et les victuailles. C'est à la fois le cellier, le garde-manger, l'armoire au linge et la décharge.

Un excursionniste qui se respecte a toujours un sac très bourré ; il y met le nécessaire et le superflu. Mais, pour lui, tout ce qu'il a sur le dos est « l'indispensable ».

Et avec tout ce fournit, il croit vivre la vie primitive. Les voyageurs qui s'en vont explorer les rares contrées encore inconnues de notre planète ne doivent pas être mieux munis. L'excursionniste a, comme eux, la persuasion de s'en aller dans le désert. Les hôtels, même les auberges ou chalets hospitaliers où il pourrait trouver bon souper et bon gîte, ne sont point sur sa carte. Foin de tout cela ! Il ne mange que de sa cuisine. Et l'industrie « comestible », si l'on peut ainsi la nommer, l'encourage dans cette voie. Elle a créé, à son intention, mille combinaisons des plus ingénieuses et soi-disant de nature à faire pâlir le chef le plus réputé. Il n'est mets le plus raffiné, figurant sur la table des grands du monde, que ne puisse aussi

inscrire dans son menu l'intrépide excursionniste. Il s'en vante, du reste ; et cette faiblesse, si c'en est une, s'excuse par l'opinion commune qu'il faut vivre pour manger.

Une fois donc que l'excursionniste a franchi un certain nombre de kilomètres, en plaine, ou gravi, en montagne, avec plus ou moins d'efforts et de peine, quelques centaines de mètres, quand son estomac réclame ses droits, il lui faut alors choisir un endroit propre au campement. Cet endroit doit être aussi plat que possible ; pas trop exposé au vent, de quelque côté qu'il souffle ; pas trop humide ; pas trop pierreux et à proximité d'une source, d'un torrent ou, à défaut de cela, de quelque amas de neige oublié du soleil. Toutes ces conditions réunies ne se trouvent pas aisément. Il faut chercher ; aller à droite, aller à gauche, monter encore ou redescendre et, le plus souvent, finir par se contenter d'un à-peu-près.

Alors, on ouvre les sacs, on en sort les ustensiles d'aluminium, dans lesquels on va cuire la soupe « en cubes » et les autres mets « en boîtes ».

Car le menu est complet. Pourquoi se priver de toutes les raffineries de la table, quand l'ingéniosité des négociants nous permet, « à la minute », soupe, hors-d'œuvre, deux ou trois plats de résistance, chauds, s'il vous plaît, et avec sauce, dessert à la glace, etc., etc. ?

L'eau n'en vient-elle pas à la bouche !

Maintenant, il serait vraiment puéril de s'arrêter aux menus incidents de l'opération culinaire. La lampe à esprit-de-vin s'est renversée dans le sac, imprégnant tout le contenu de celui-ci. Ou bien l'esprit-de-vin ne veut pas brûler. Il faut aller chercher du bois. S'il a plu les jours précédents, impossible de trouver du bois sec. Il charbonne et le vent vous chasse la fumée dans les yeux. Et les mets ne se cuisent point. Force est d'attendre et de calmer avec du pain sec les impatiences de l'estomac.

Enfin, ces messieurs sont servis !

La soupe sent la fumée et les beefsteaks sont saignants à dépit d'un Anglais.

Qu'importe ! on mange « chaud ».

Mais pour manger du potage et du beefsteak, il faut des cuillers, des couteaux, des fourchettes, des assiettes. Or, le repas terminé, il s'agit, avant de les serrer dans le sac, de laver tous ces ustensiles maculés de graisse. Besogne peu alléchante, certes.

Ah ! mais n'allez pas vous plaindre ! Le bon excursionniste vous répliquera que vous avez tort, que c'est le progrès, que tout cela distrait, que « ça change », que c'est très « rigolo ». Oh ! pour rigolo, en effet, c'est rigolo ; mais à distance, quand on est rentré à la maison et qu'on se remémore tout cela en se promettant bien de ne pas récidiver.

Or bien on vous accusera d'être un pénible, un difficile, un aristo, etc., etc., parce qu'à toute cette cuisine de plein vent, compliquée et souvent peu appétissante, vous eussiez préféré une simple omelette avec une salade, préparées à la minute, cette fois, par la tenancière du café le plus voisin et qui vous eût coûté, vin compris, 1 fr. 50 à 2 fr., au plus.

Bénéfice net : moins de charge à porter, moins d'embarras et de peine, pas de lavage de vaisselle, service prompt et soigné.

Le bon excursionniste vous répliquera encore que son système lui a épargné la dépense de 1 fr. 50 à 2 fr., ci-dessus ; car il a coutume d'oublier qu'il dut payer tout le contenu de son sac.

Cédez, croyez-m'en ; vous n'auriez quand même pas le dernier mot.

Jadis, nos pères, lorsqu'ils partaient en course, emportaient un peu de pain, quelques tranches de jambon ou de boeuf rôti, 5 ou 6 œufs durs, qu'ils mangeaient quand l'estomac leur en disait, n'importe où et sans autre condiment qu'un solide appétit, aiguisé par la marche et le grand